
PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE

DECRET N° 2016 –049 DU 10 MARS 2016

portant nomination des membres du Conseil
d'Administration de l'Agence Nationale pour le
Développement des Energies Renouvelables.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2006 du 27 mars 2006 portant code de l'électrification en République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** la lettre n°2015-035/AN/Pt/SP-C du 18 juin 2015 relative à l'avis de l'Assemblée Nationale sur la composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2015-370 du 18 Juin 2015 portant Composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2015-019 du 29 janvier 2015 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
- Vu** le décret n° 2014-376 du 25 Juin 2014 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières et du Développement des Energies Renouvelables (MERPMDER) ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en ses séances extraordinaires des 03,04 et 05 février 2016,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables (ANADER) les personnes ci-après :

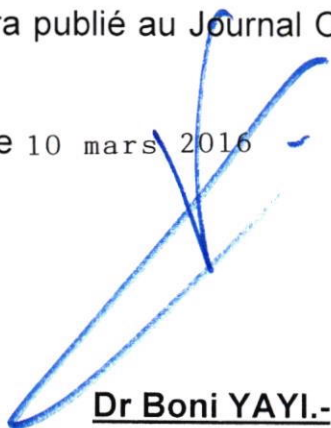
- Monsieur, **MALIKY DJAMIYOU A. Siaka**, représentant du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières et du développement des Energies Renouvelables ;
- Monsieur **BAGLO Ayi Yannick**, représentant du Ministre de l'Environnement chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières ;
- Monsieur **DIMON Biaou Fidèle**, représentant du Vice-Premier Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Monsieur **DAHITO Faustin**, représentant de l'Association Interprofessionnelle des Spécialistes des Energies Renouvelables du Bénin ;
- Monsieur **DAGBA M. Flavien**, représentant du Ministre d'Etat chargé de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Monsieur **Jules YEHOUEYOU**, représentant du Premier Ministre Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Monsieur **ASSOUMA Abdou Gallème**, représentant du personnel de l'ANADER.

Article 2 : Le représentant du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières et du Développement des Energies Renouvelables est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables (ANADER).

Article 3 : le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 10 mars 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

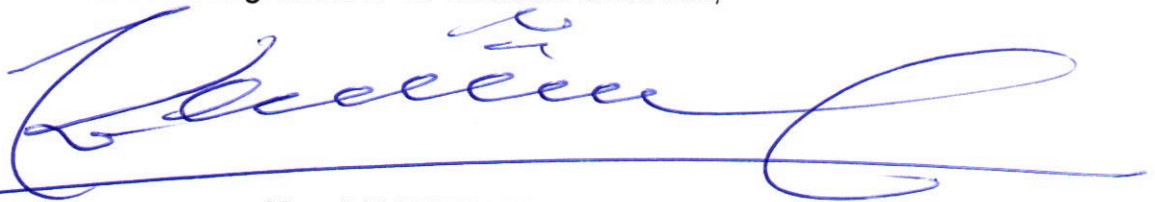

Dr Boni YAYI.-

Le Vice-Premier Ministre Chargé de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique,



François Adebayo ABIOLA

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, des Finances
et des Programmes de Dénationalisation,



Komi KOUTCHE

Le Ministre de l'Energie, des Recherches
Pétrolières et Minières et du
Développement des Energies
Renouvelables,

Le Ministre de l'Environnement Chargé de
la Gestion des Changements Climatiques,
du Reboisement et de la Protection des
Ressources Naturelles et Forestières,

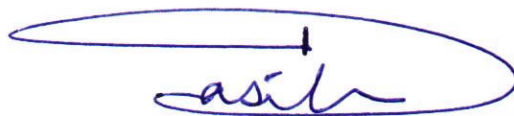


Spéro MENSAH



Théophile C. WOROU

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des Droits de l'Homme,



Martine Evelyn A. da SILVA AHOUANTO

Ampliatiions : PR : 6 SGG : 4 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2 HCJ : 2 VPM/ESRS : 2 MEESFTPRIJ : 2 MEEFPD : 2 MS : 2
MAEP : 2 MJLDH : 2 AUTRES MINISTERES : 22 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI : 5 BN-DAN-DLC : 3 GCONB-DGCST-INSAE-
BAG : 2 BCP-CSM-IGAA : 3 UAC-ENAM-FADESP : 3 UP-FDSP : 2 JORB : 1.

